



AERES – 8 et 12 juillet 2013

**Vague E – campagne
d'évaluation 2013-2014**

**PELICAN – Dépôt
des dossiers**





Présentation générale (Ziad KACHOUH) :

- principes de fonctionnement
- organisation de dépôt, ...
- Communication, ...

Présentation d'un scénario (Sébastien COURTIAL) :

- depuis la création d'un dossier jusqu'à sa validation

Discussion (questions/réponses)

- aspects techniques
- aspects fonctionnels



PELICAN – plateforme commune à l'AERES et au MESR pour le dépôt des dossiers d'évaluation et de contractualisation des établissements et des organismes de recherche.

Caractéristiques :

- exploitation de données: par la structuration d'un maximum d'informations
- aide à la saisie : intégration des référentiels connus (établissements, unités de recherches, écoles doctorales, ...) et des nomenclatures
- adaptabilité aux organisations: création de comptes locaux et utilisation de la fédération d'identité
- interopérabilité avec d'autres systèmes d'informations: import/export des données
- outils collaboratifs et de communication: workflow, actualités, FAQ, support, ...
- Plateforme sécurisée: respect des contraintes du Référentiel Général de Sécurité (décret n° 2010-112 du 2 février 2010).

URL : <https://www.collecte.evaluation-contractualisation.fr>



PLANNING



PLANNING :

Avant ouverture de la campagne

- réflexion sur l'organisation de dépôt
- créer les comptes utilisateurs
- fiche de l'établissement

Après ouverture de la campagne

- rédaction, validation, dépôt des dossiers
- exporter des dossiers déposés



COMMUNICATION /COLLABORATION

- Actualités
- FAQ
- Guide en ligne
- Support :
 - Lien « support »
 - aide.pelican@collecte.evaluation-contractualisation.fr
- Fiche établissement
- Relance







Bienvenue

Accueil

Rubrique éditoriale

Espace documentaire

Accueil

"Pélican", application unique de dépôt pour l'évaluation et la contractualisation

L'application Pélican, mise en œuvre par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, est une application commune aux différents acteurs de l'évaluation et de la contractualisation : ministère, AERES, établissements d'enseignement supérieur, organismes de recherche.

Elle est destinée à collecter de manière centralisée et en un lieu unique, puis à rendre accessibles, les informations sur les établissements, les structures de recherche et les formations qui sont nécessaires au déroulement de ces processus d'évaluation et de contractualisation.

Les dossiers communs à plusieurs établissements seront déposés par l'un d'entre eux.

Pour la campagne d'évaluation 2013-2014 (vague E- 2015), l'application sera ouverte en juillet 2013.

Connexion

Pour vous connecter à Pélican, vous devez disposer d'un compte. Si vous disposez d'un fournisseur d'identité, veuillez le sélectionner dans le menu ci-dessous. A défaut, vous pouvez vous connecter en sélectionnant l'entrée "PELICAN - IDP local".

Fournisseur d'identité

PELICAN - IDP local

Connexion

Nouveautés

16/07/2013

Application ouverte

31/05/2013

Campagne d'évaluation 2013-2014 (vague E) : les prochaines étapes clés à retenir !

06/03/2013

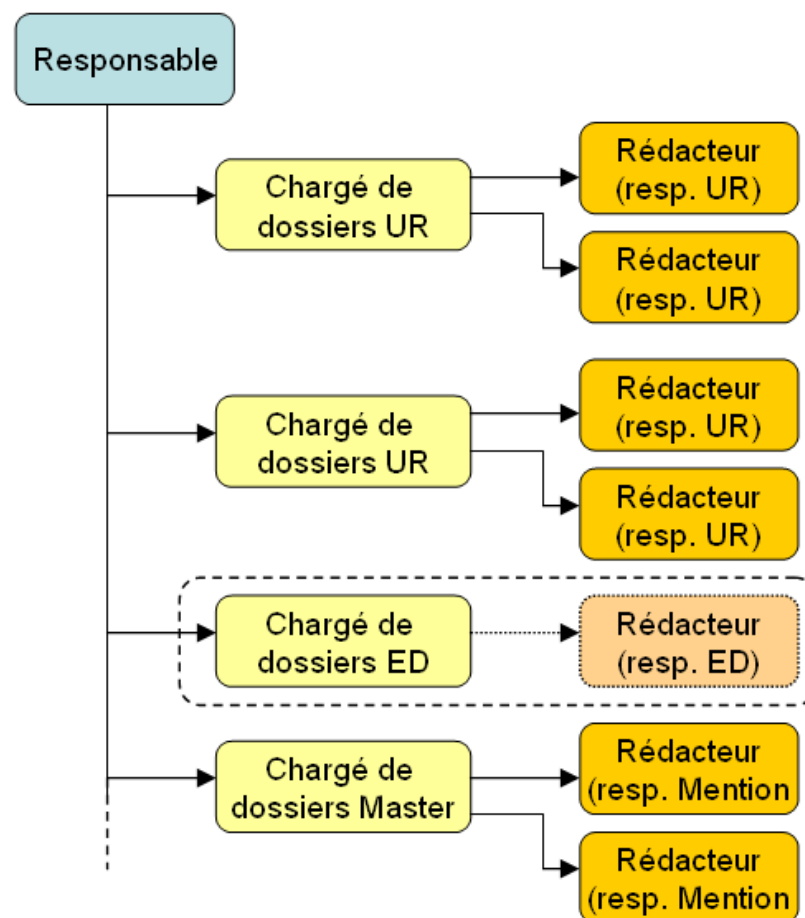
Vague E 2015, dossiers de création de formations "ex-nihilo"

11/10/2011

Exemple d'organisation



Exemple d'organisation



Profils utilisateurs



Le profil « responsable » :

- Un seul compte, crée par l'équipe support de l'AERES et/ou du MESR.
- garant de la rédaction, de la validation et de la transmission des dossiers vis-à-vis de l'AERES et du MESR.
- Ce profil peut être typiquement le président de l'établissement ou le directeur d'un organisme de recherche ou de leurs représentants.
- Il peut créer les comptes des utilisateurs des deux autres profils et créer tout type de dossier.
- Il est chargé de la validation finale de tous les dossiers de son établissement.

Le profil « Chargé de dossiers » :

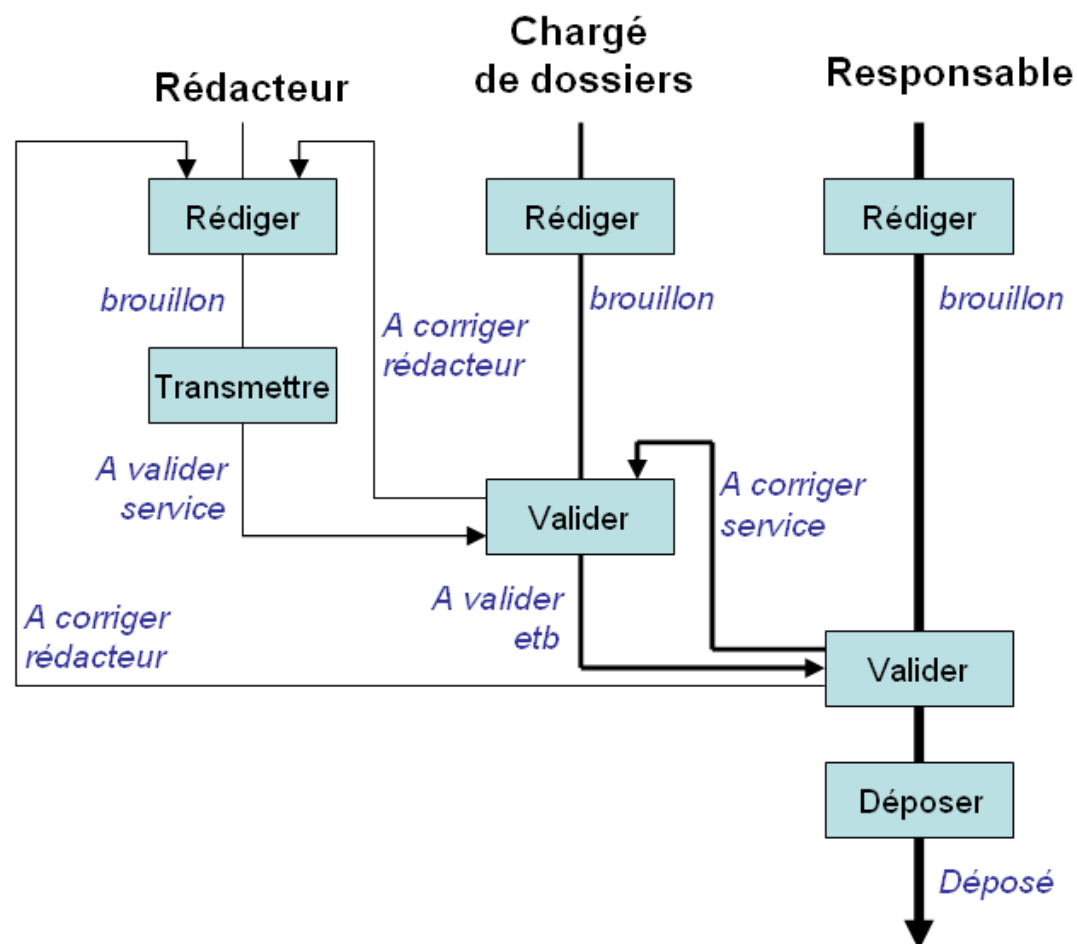
- responsable de la rédaction et/ou de la validation intermédiaire des dossiers d'un certain type (grade master, ...).
- Ce profil peut rédiger lui-même des dossiers ou corriger, valider ou transmettre un dossier rédigé, d'un type donné, pour validation par le responsable.
- Il peut créer les comptes des rédacteurs.

Le profil « rédacteur » :

- peut rédiger un dossier de tout type
- et le transmettre au chargé des dossiers d'un type donné (Grade Master, Licence, ...) s'il existe ou directement au responsable s'il n'existe pas.
- Un utilisateur de ce profil ne peut pas créer de comptes utilisateurs.



Processus de dépôt





Les statuts d'un dossier

Statut	Description
Brouillon	Dossier créé et en cours de rédaction. Le dossier ne peut être supprimé qu'à ce stade
A valider - Service	Dossier validé par son rédacteur et en attente de validation par le chargé de dossier d'un type donné. Le dossier n'est accessible que par ce dernier
A valider-étab	Dossier en attente de validation par le responsable de l'établissement. Le dossier est visible par le responsable de l'établissement
A corriger rédacteur	Le dossier est retourné soit par le responsable soit par le chargé de dossier pour être corrigé par le rédacteur
A corriger Service	Le dossier est retourné par le responsable pour être corrigé par le chargé de dossier
Déposé	Dossier déposé et donc transmis à l'AERES pour les dossiers d'évaluation et au MESR pour les dossiers de contractualisation



Export des données

- Accessible par le « responsable »
- Un dossier déposé peut être exporté par Pelican, sous forme d'archive, contenant les données structurées au format XML et les fichiers attachés aux dossiers. La récupération pourrait être réalisée par un outil FTP (type Filezilla)
- Les archives pourraient être injectés dans les systèmes d'information de votre établissement et exploitées selon vos besoins.

Export des données (2)



Demande Export



Votre requête a été traitée avec succès.

Nouvelle demande

Type d'export *

Campagne

☒ Exporter le dossier

☐ Exporter les dossiers déposés entre le

entre le

et le

Si la date de début n'est pas précisée, tous les dossiers déposés depuis le début de la campagne seront exportés.

Si la date de fin n'est pas précisée, tous les dossiers déposés jusqu'à la date de planification seront exportés.

Export à planifier pour le

Historique des demandes d'export

Date de la demande	Type d'export	Planification
13/06/12	Projet UR	14/06/12

Affichage de 1 résultat(s).



Export des données : exemple sur le logiciel libre de droit

Gestionnaire de Sites

Sélectionnez une entrée :

- Mes Sites
 - essai
 - extranet
 - ftp-lille
 - mlv**
 - pelican-depot
 - pelican-prod
 - pelican-recette

Nouveau Site Nouveau Dossier
Nouveau Favori Renommer
Supprimer Copier

Général Avancé Paramètres de transfert Jeu de caractères

Hôte : Port :

Protocole :

Chiffrement :

Type d'authentification :

Identifiant :

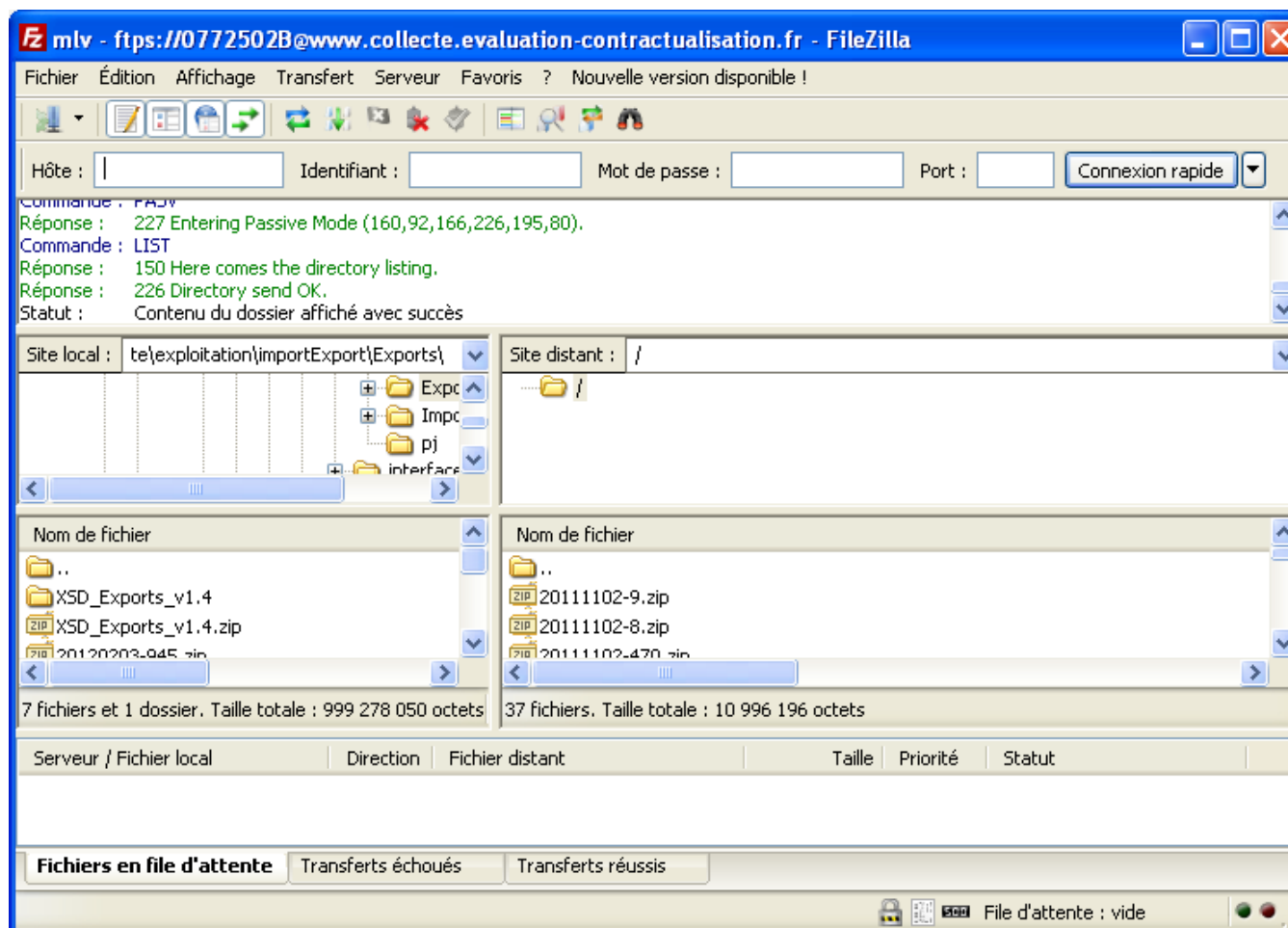
Mot de passe :

Compte :

Commentaires :

Connexion OK Annuler

Export des données (4)





PELICAN



Modalités pratiques

- <https://www.collecte.evaluation-contractualisation.fr/>
- Informations sur le contenu des dossiers à déposer sur le site internet de l'AERES : www.aeres-evaluation.fr
- Identifiant = adresse de messagerie de préférence fonctionnelle
- Envoi par les établissements pour le 1^{er} juin 2013 de l'identifiant souhaité et coordonnées des correspondants par mel à : aide.pelican@collecte.evaluation-contractualisation.fr
- Envoi par le support des codes d'accès
- Formation des correspondants à l'AERES en juillet
- Date limite de dépôt des dossiers : **15 octobre 2013.**



www.aeres-evaluation.fr

Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Agence Evaluation Publications Actualités Recrutement Presse Collectivités & entreprises

Rapports d'évaluation

Accédez aux rapports des établissements, des unités de recherche, des écoles doctorales et des formations & diplômes par localisation géographique (carte interactive), par recherche avancée et/ou par liste alphabétique.

Rechercher un rapport

CAMPAGNE D'EVALUATION 2013-2014

Retrouvez les modalités d'évaluation de la campagne 2013-2014 (vague E 2015-2019)

Evaluation RTRA

Évaluation des Réseaux Thématiques de Recherche Avancée (RTRA)

Zoom sur ...

Actualités

11 Juil 2013

Loi sur l'enseignement supérieur et la recherche

Le 9 juillet 2013, le Parlement a adopté la Loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche qui substitue le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) à l'AERES. Cette disposition prendra effet à la date de publication du décret en Conseil d'Etat prévu à l'article L. 114-3-6 du code de la recherche.

11 Juil 2013

Visite du secrétaire exécutif de l'ANAQ-SUP

L'AERES a accueilli le Professeur Papa GUEYE, secrétaire exécutif de l'Autorité nationale d'assurance qualité de l'enseignement supérieur (ANAQ-SUP) au Sénégal, les 17 et 18 juin 2013.

Toutes les actualités

Architecture Chimie Droit
Histoire Master Paris Psychologie

Modalités d'évaluations AERES



Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Entités évaluées & décideurs

- Experts de l'AERES
- Étudiants
- Presse
- Collectivités & entreprises

L'AERES vous guide

Agence | **Evaluation** | **Publications** | **Actualités** | **Recrutement**

Accueil > Publications > Méthodologie de l'évaluation > Campagne d'évaluation 2013-2014 (vague E 2015-2019)

Campagne d'évaluation 2013-2014 (vague E 2015-2019)

Retrouvez dans cet espace dédié, les modalités d'évaluation des établissements, des entités de recherche, des formations et diplômes, dans le cadre de la campagne d'évaluation 2013-2014 (vague E 2015-2019). Tenant compte des retours des campagnes d'évaluation précédentes, les dossiers d'évaluation ont été simplifiés.

Cliquez sur le type d'évaluation qui vous concerne :

Etablissements
Entités de recherche
Formations & Diplômes

Documents généraux

- > Lettre du Président de l'AERES du 13/11/2012
- > Guide pratique de transmission des dossiers et des informations à l'AERES
- > Qui contacter ?

Dates à retenir !

- **3 juin 2013**
Remise des listes prévisionnelles des unités de recherche, des structures fédératives, des CIC et des formations à évaluer.
- **15 octobre 2013**
Dépôt des dossiers d'évaluation.

Modalités d'évaluation AERES



Evaluation des entités de recherche - Campagne d'évaluation 2013-2014

Tenant compte des retours des campagnes d'évaluation précédentes, le dossier d'évaluation des entités de recherche a été simplifié :

- réduction de deux-tiers du volume du dossier et du nombre de tableaux à renseigner ;
- suppression de la fiche individuelle et du calcul du taux de produisant ;
- précision du champ d'évaluation : au delà de l'évaluation des résultats et des activités passées, l'évaluation d'une entité de recherche ne porte plus désormais que sur la stratégie et les perspectives scientifiques pour le prochain contrat.

Télécharger, en une seule fois, tous les documents de référence associés à l'évaluation des entités de recherche :

>> **Dossier d'évaluation des entités de recherche** .

Le dépôt des dossiers d'évaluation doit s'effectuer avant le **15 octobre 2013** sur la plateforme "PELICAN" commune AERES/MESR : >> <https://www.collecte.evaluation-contractualisation.fr/>.

 **Retour à la page d'accueil de la campagne d'évaluation**

 **Guide pratique de transmission des dossiers et des informations à l'AERES**

? Questions

- > FAQ - Évaluation des entités de recherche
- > Qui contacter ?

DOCUMENTS COMMUNS AUX DIFFÉRENTES ENTITÉS DE RECHERCHE

Documents de référence à consulter :

- > L'évaluation des entités de recherche par l'AERES en vague E
[Télécharger \(Format PDF\)](#)
- > Critères d'évaluation des entités de recherche : le référentiel de l'AERES
[Télécharger \(Format PDF\)](#)

Documents à fournir :

- > Liste prévisionnelle des unités de recherche, des structures fédératives et des CIC à évaluer et à remettre le **3 juin 2013** à l'adresse : er@aeres-evaluation.fr (document à fournir par les établissements).
[Télécharger \(Format EXCEL\)](#)
- > Document de politique en matière de recherche (document à fournir par les établissements)
[Télécharger \(Format PDF\)](#)

UNITÉS DE RECHERCHE

Documents de référence à consulter :

Documents à fournir :

- > Dossier d'évaluation d'une unité de recherche



Démonstrations

- Fiche établissement
- Gestion des utilisateurs
- Export de données
- Outils collaboratifs et de communication
- Connexion, locale ou par fédération d'identité
- Scénario de dépôt d'un dossier, vue «à faire», ...



Contacts



Contacts :

Ziad Kachouh
Chef de projet
AERES – Service des Systèmes d'Information
20, rue Vivienne, 75002 – Paris
ziad.kachouh@aeres-evaluation.fr

Sébastien Courtial
Chef de projet
MESR – DGESIP – DGRI
1 rue Descartes, 75005 – Paris
sebastien.courtial@recherche.gouv.fr